



**BUREAU DU TAXI DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

## **APPEL À MÉMOIRES**

# **DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA MISE À JOUR DE LA *POLITIQUE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI* ET LE PLAN D'ACTION 2018-2022**

**ÉTÉ 2018**

**MOTL**  
bureau  
taximontréal

# CONSULTATION

Le 11 avril 2018, le conseil d'administration du Bureau du taxi a mandaté l'organisation municipale afin qu'elle entame une démarche pour recommander une version mise à jour de la *Politique sur l'industrie du taxi* de la Ville de Montréal, ainsi qu'un plan d'action 2018-2022.

Le conseil du BTM a également demandé à ce que cet exercice soit fait dans un esprit de concertation avec toutes les parties prenantes, soit les membres de l'industrie du taxi, leurs clientèles et leurs partenaires.

Un comité de pilotage – qui émettra ses recommandations au conseil d'administration à la fin de l'exercice - a été mis sur pied dès juin. Ce comité réunit les personnes suivantes :

**Représentant de la « mobilité » à la Ville**

*Craig Sauvé*

*Claude Boulet*

**Élue du conseil d'administration du BTM**

*Lisa Christensen*

**Représentant-es des clientèles**

*Mario Gagnon (STM)*

*Ève Paré (AHGM)*

*André Leclerc (Kéroul)*

**Direction des opérations du BTM**

*Chelène Coulanges*

**Direction du développement du BTM**

*Sylvain Tousignant*

**Représentant-es de l'industrie du taxi et limousine**

*Georges Maalouf*

*Edgar El-Kalaani*

*Kamal Sabbah*

**Direction générale du BTM**

*André Poisson*

Une première journée de consultation s'est déroulée le mercredi 20 juin 2018. Une recherche quantitative et qualitative sur l'avenir du taxi montréalais sera également menée, en collaboration avec une firme spécialisée, au courant de l'été 2018.

## Appel à mémoires

Le Bureau du taxi souhaite maintenant offrir la possibilité, aux individus, entreprises, regroupements ou associations, de déposer des mémoires afin de faire valoir leur point de vue sur l'avenir du transport par taxi de la métropole.

Ce document de consultation n'est pas exhaustif. Il vise à faire ressortir les principaux enjeux afin de faciliter ensuite la délibération au sein du comité de pilotage.

Voici donc quelques pistes de réflexion qui pourront guider les personnes intéressées à soumettre un mémoire :

1. Comment définiriez-vous l'avenir du taxi montréalais?
2. Quels sont les enjeux, les défis et les opportunités que rencontre aujourd'hui l'industrie du taxi?
3. Quelles pistes d'action pouvez-vous identifier afin de que l'industrie du taxi puisse relever ces défis et saisir ces opportunités?
4. Quels rôles devraient selon vous jouer les acteurs suivants pour l'industrie du taxi?
  - a. Ville de Montréal
  - b. Bureau du taxi
  - c. Intermédiaires en service de transport par taxi
  - d. Propriétaires de taxi
  - e. Chauffeurs de taxi
  - f. Partenaires de l'industrie
  - g. Clients



## Ressources complémentaires

Les documents suivants peuvent être consultés à titre de ressources complémentaires :

[Politique sur l'industrie du taxi](#)

[Plan d'action 2015-17](#)

[Bilan des réalisations 2015-2017](#)

Les personnes qui souhaitent déposer un mémoire dans le cadre de cette consultation devront le faire avant **14 h, le vendredi 31 août 2018**.

Veuillez noter qu'un accusé de réception vous sera envoyé mais qu'aucune réponse personnalisée ne sera envoyée aux auteurs des mémoires. Le Bureau du taxi se réserve toutefois le droit de contacter les auteurs des mémoires pour plus de renseignements en cas de besoin.

Prière de faire parvenir vos documents par courriel par courrier postal à :

Marie-Hélène Giguère

Chargée de communication

4949 rue Molson

Montréal (QC) H1Y 3H6

Courriel : [marie-helene.giguere@ville.montreal.qc.ca](mailto:marie-helene.giguere@ville.montreal.qc.ca)

\*\*\*\*\*    \*\*\*\*\*    \*\*\*\*\*